

## **Stéphane Rossini**

*Vice-président du Conseil national*

### **Révision AI - 6B : non au retour de la charité !**

Le chemin fut long et, pour beaucoup, très douloureux ! Depuis plus de dix ans, l'assurance-invalidité subit les assauts du démantèlement social au nom de son assainissement financier. Certes, le problème de l'endettement est réel. Mais, comme dans toute politique sociale, derrière les décisions, il y a des gens, des Êtres de chaire et de sang, marqués par la souffrance, qui n'ont pas à subir dans leurs conditions de vie l'incurie des autorités politiques.

Or, certaines catégories de citoyens subissent l'exclusion découlant des révisions successives de l'AI. Les 4ème, 5ème, 6ème (A) révisions ont réduit fortement, voire interdit, l'accès de l'assurance à des dizaines de milliers de personnes et diminué ou supprimé les prestations de dizaines de milliers d'autres. Pas étonnant dès lors de constater que les comptes de l'assurance ont viré « au noir » en 2012. Pourtant, derrière ce résultat comptable sévissent des drames humains, sous-estimés, ignorés.

Sans revenus suffisants ou renvoyés à l'aide sociale (les chiffres sont clairs !), ils sont les victimes directes d'un processus politique niant les droits acquis ou le développement et la prise en charge de certaines maladies, psychiques surtout, niant aussi la responsabilité et le rôle de l'économie, qui exclut et rechigne à participer activement aux processus d'intégration, protégée outrageusement par la majorité bourgeoise du Parlement.

Durant la session d'été des Chambres fédérales, la 6ème révision (B) devrait être portée à terme. Le nouveau système de rentes linéaires, diminuant pour certains de manière substantielle le montant des rentes, sera au cœur de toutes les attentions. A partir de quel taux une rente complète sera-t-elle octroyée (70 ou 80%) ? Les droits acquis des personnes de moins de 55 ans seront-ils préservés ? Quel mécanisme de frein à l'endettement sera retenu, au risque de mettre en péril le niveau des rentes ? La droite accentuera-t-elle de faire en sorte

que les entreprises contribuent à l'assainissement de l'assurance par une augmentation des cotisations salariales dans le mécanisme de frein ? Quant à la réduction des rentes pour enfant, si elle n'est a priori plus d'actualité, le projet de révision ayant été scindé, elle pourrait resurgir dans l'appréciation politique générale. Certains bourgeois iraient-ils jusqu'à refuser la révision en raison de ces économies non réalisées ? Il faudra attendre le vote final du 21 juin pour y répondre. Le jeu des pronostics est à ce jour impossible.

Politiquement, les révisions de l'AI renvoient à notre capacité de concrétiser la géométrie de la solidarité. Une géométrie qui passe par l'économie et sa capacité à réduire l'exclusion et de participer activement aux processus d'intégration. Force est de constater que dans cette perspective, les entreprises sont les acteurs privilégiés des dernières révisions. Les partis bourgeois ont en effet toujours refusé de contraindre les (grandes) entreprises à employer des personnes en situation de handicap ou de faible productivité. C'est non seulement une lacune ; c'est une erreur.

Surgit alors un effet pervers dramatique : le renforcement de l'assistance publique par affaiblissement des assurances sociales. Ce retour de la charité est politiquement inacceptable. C'est pourtant le chemin pris depuis une décennie par les révisions des assurances sociales. Humiliation, stigmatisation, dette morale et financière caractérisent l'aide sociale. Nous ne saurions soutenir ce processus.

La révision 6B de l'AI apparaît donc comme un révélateur de plus dans un processus de reconsidération des droits sociaux. Seul le Peuple peut stopper cette tendance, comme il l'a fait avec l'AVS et la LPP. Jamais les droits sociaux n'ont été mérités et « donnés ». Ils ont toujours été la conséquence de combats engagés, associant politiques et société civile. Ne cédon pas au discours dominant. Il n'y a pas d' « équilibre des sacrifices », mais des agressions inacceptables sur les droits sociaux.

[Retour](#)